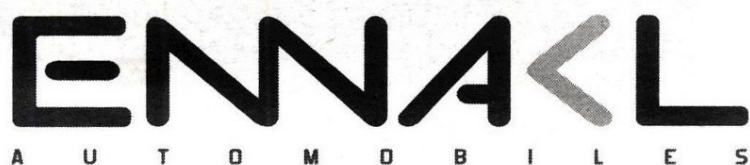


INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS (3^{ème} trimestre 2026)



La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2026 :

Désignation	(En DT)				
	3 ^{ème} Trimestre 2026	3 ^{ème} Trimestre 2025	Au 30/09/2026 (**)	Au 30/09/2025 (**)	Au 31/12/2025 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	153 002 624	147 329 832	465 481 996	452 365 035	615 041 123
Coût d'achat des marchandises vendues	132 974 332	122 829 794	398 508 469	370 922 132	506 372 073
Charges financières	2 358 852	551 719	4 532 702	1 387 732	1 670 340
Produits financiers	1 521 946	62 280	27 938 515	20 323 751	20 408 933
Solde de la trésorerie nette fin de période	77 948 046		136 472 978	27 025 101	10 197 824
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	-	-	91	150	150
Nombre d'agences officielles	-	-	27	27	27
Masse salariale	6 489 527	7 533 154	19 681 162	19 758 826	24 799 824
Effectif fin de période			326	335	334

Commentaires des indicateurs :

- Au 30 septembre 2026, le chiffre d'affaires s'est établi à 465,481MD, contre 452,365MD à la même période en 2025, enregistrant une progression de 2,9%

- La trésorerie nette s'est établie à 136,472 MD au terme du troisième trimestre 2026, contre 27,025 MD à la même période de l'année précédente.

Cette évolution s'explique principalement par le lancement d'un emprunt obligataire sans recours à l'appel public à l'épargne, ayant permis de lever 60 millions de dinars, ainsi que par la mise en place d'un compte courant d'associé d'un montant de 50 millions de dinars.

- Les charges financières ont augmenté passant de 1,387MD au 30 septembre 2025 à 4,531MD au 30 septembre 2026, en raison de l'augmentation des charges financières et du recours aux opérations d'escompte.

- La masse salariale s'est réduite à 19,681MD au 30 septembre 2026, contre 19,759MD un an auparavant.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable audité**.

(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non audité**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.